



Pourquoi la CGT ?

La CGT est le premier syndicat créé en France.

Se syndiquer à la CGT c'est lutter pour ses intérêts et ceux de l'ensemble des travailleurs. C'est l'union plutôt que la division.

Elle défend uniquement les intérêts des salariés en suivant les décisions prises démocratiquement dans l'organisation.

Ces décisions sont prises à tous les niveaux car la CGT est organisée partout en France et dans toutes les professions, elle organise ainsi l'ensemble des salarié·e·s qui le souhaite.

Pour découvrir la CGT rapidement on vous invite à suivre ce QR Code



Mieux comprendre, s'organiser

Se faire entendre, se syndiquer à la CGT !

Nous vivons dans une société individualiste dans laquelle tout est fait pour que les salariés se battent les uns contre les autres .

Pourtant, c'est en s'unissant et en se regroupant syndicalement qu'au cours de l'histoire nous avons gagné nos droits sociaux. Mais un syndicat c'est avant tout des syndiqués, face au patron se syndiquer c'est s'organiser pour défendre nos intérêts collectifs.

Mais concrètement qu'est ce que le syndicat apporte :

- C'est recevoir les informations qui nous concerne pour connaître ses droits et les moyens de les défendre.
- Participer aux décisions, dans l'entreprise comme en dehors, ta voix sera entendue dans la CGT
- Du collectif à l'individuel la CGT défend tous les salariés, mais les syndiqués disposent d'un lien privilégié avec les représentants CGT
- Un syndicat fort et organisé c'est un meilleur rapport de force pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail. C'est avec une CGT forte que nos anciens ont obtenus les congés payés, le droit à la retraite, les conventions collectives...

Aujourd'hui encore c'est dans les secteurs les plus syndiqués que les salariés parviennent à gagner face à leur directions. La CGT de l'énergie a ainsi mis en échec le démantèlement d'EDF, dans la métallurgie des augmentations à Becton, un meilleur intéressement à ARaymond fluid connection...

Pour se syndiquer c'est très simple, il faut contacter le syndicat de son entreprise ou s'il n'y en a pas nous envoyer un mail ici :

ustm@cgtisere.org

Le syndicat, ce sont les syndiqués, ni plus, ni moins !